

MAIRIE DE LEMBACH

COMMUNE ASSOCIEE DE MATTSTALL



Lembach

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 AVRIL 2022 à 19h00

En Mairie de LEMBACH

Convocation remise et affichée le 20 MARS 2022

SOUS LA PRESIDENCE DE : Christian TRAUTMANN

PRESENTS : Mireille ALBECKER, Catherine ATTALI, Jacky DIETZ, Marie-Claude FILSER, Nicolas HAENSLI, Mickaël HEIBY, Frédérique HETZEL LAEUFFER, Rachel KAUFFER, Michel MULLER, Marie-Christine PATOU PERROT, Yannick RICHTER, Charles SUSS, Christian TRAUTMANN, Audrey WAGNER

EXCUSES : Bernard CHARBAU, Jérôme De POURTALES, Nathalie EHRSTEIN

ABSENTS NON EXCUSES :

SECRETAIRE : Frédérique HETZEL LAEUFFER,

PROCURATION : Bernard CHARBAU à Marie Claude FILSER, Jérôme De POURTALES à Christian TRAUTMANN, Nathalie EHRSTEIN à Catherine ATTALI

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Messieurs HEIBY et SUSS absents excusés en début de séance

Le Maire procède à l'appel nominal des membres ; en présence du quorum, la séance est ouverte. Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance, il est proposé de nommer **Madame Frédérique HETZEL LAEUFFER**

2) Approbation du compte-rendu de la séance du 26 AVRIL 2022

Le compte-rendu de la séance du 05 AVRIL 2022 est approuvé à 12 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 3 ABSTENTIONS des membres présents et représentés.

Monsieur SUSS rejoint la séance

3) Marché travaux aménagement camping avant-projet définitif et plan de financement

Monsieur HEIBY rejoint la séance

Considérant que la consultation du marché de fourniture HLL prévoit la fourniture de 4 HLL dont 1 HLL « Famille 5 personnes » et 3 HLL « Famille 4 personnes » avec la date limite de dépôt des offres fixée au 31 mai 2022,

Considérant les études préalables aux travaux et plus précisément les relevés topographiques, les études géotechniques et de perméabilité, le diagnostic des réseaux d'assainissement, l'audit des installations électriques du camping

Considérant que la variante retenue avec une reprise des voies de circulation et réseaux sur le côté Ouest, le maintien du parking à son emplacement actuel et l'aménagement sommaire de l'entrée du site, tient compte de l'étude de faisabilité du volet « Rivière » dans le cadre du projet de renaturation de la Sauer porté par le SDEA,

Le maire présente à l'assemblée le plan de financement du projet volet « Camping – Accueil du public » ainsi réévalué :

DEPENSES éligibles en HT		RECETTES en HT		
Travaux	908 932.00 €	Travaux		908 932.00 €
Acquisition HLL	297 000.00 €	Acquisition HLL		297 000.00 €
TOTAL des DEPENSES éligibles	1 205 932.00 €	TOTAL	100%	1 205 932.00 €

DEPENSES non éligibles en HT		RECETTES en HT		
TOTAL des dépenses éligibles	50 000.00 €	TOTAL	100%	50 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver l'avant-projet définitif et son plan de financement
- De charger le Maire de procéder aux demandes de subventions auprès des partenaires financiers
- De donner délégation à la commission Appel d'Offres d'attribuer le marché de fournitures d'HLL
- De charger le Maire de procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération

4) Communauté des communes Sauer-Pechelbronn : rapport d'activité 2021

Considérant l'édition papier du rapport d'activité de l'exercice 2021 ainsi que la vidéo réalisée pour l'occasion et diffusée en séance,

Considérant l'exposé de M. TRAUTMANN Christian, également conseiller communautaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 14 voix POUR, 1 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS

- De prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2021 et ses annexes, plus particulièrement la présentation de l'organisation générale et son rapport financier ainsi que son bilan par pôle de compétence
- De charger le Maire de procéder à toutes les démarches et formalités découlant de la présente décision et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération,

5) Communauté des communes Sauer-Pechelbronn : modification des attributions de compensation

Considérant le rapport de la CLECT en date du 28 février 2022, proposant la modification des attributions de compensation de Lembach et Woerth de manière à cesser de leur imputer l'entretien et le renouvellement de la voirie des zones d'activités qui ne les concernent pas

Considérant l'exposé de M. TRAUTMANN Christian, également conseiller communautaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver la révision des attributions de compensation
- De ne pas modifier les périodicités d'encaissement-décaissement des fonds de compensation
- De charger le Maire de procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et de signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération

6) Personnel création de postes agents technique et administratif

Le maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif Principale de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de 15/35^{ème} relevant de la catégorie C et la création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet relevant de la catégorie C

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'adopter la proposition du Maire
- D'inscrire au budget les crédits correspondants
- De modifier en conséquence le tableau des emplois

7) Ecole nature convention périscolaire comcom et école

Le maire présente à l'assemblée deux projets de conventions d'occupations de terrains communaux permettant l'utilisation d'un terrain en forêt communale à titre gracieux pour la tenue de la « classe dehors » et pour les activités périscolaires de la communauté des communes Sauer-Pechelbronn

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'autoriser le Maire à signer les conventions avec le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de Strasbourg d'une part, et le Président de la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn ou son représentant d'autre part,
- De charger le Maire à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente décision

8) Divers

Le maire informe l'assemblée des différents points :

- Un bilan financier de la commune a été réalisé par une entreprise de communication
- Un courrier de l'Association des Communes Forestières alertant sur la prolifération des vendeurs de bois au noir et de la nécessité, afin de combattre le travail dissimulé, d'identifier, et limiter, voire interdire la vente de bois aux contrevenants
- Un projet d'installation de UTE porté par le PRVN qui prévoit l'installation en 2024 de nano-habitats sur le territoire.
- Discussion sur la répartition des frais d'accompagnement scolaire entre les communes de Obersteinbach, Niedersteinbach et Lembach
- Occupation des locaux APC/SILE/OTI : un courrier du SILE a été adressé aux habitants de Lembach
- Remise en fonctionnement de la sirène : une estimation est en cours
- Evènements :
 - Cérémonie du 08 mai 2022 à 11h00
 - Déplacement à Droux week-end de l'Ascension
 - Honorariat : remise de l'honorariat à M. SCHLOSSER lors de la cérémonie du 14 juillet

Clôture de la séance à 21h00

Le secrétaire de séance
Frédérique HETZEL



Le maire
Christian TRAUTMANN

